

**Pour sa mission auprès de demandeurs d'asile et de bénéficiaires
d'une protection internationale, le Réseau Intermed
Recrute en CDD de 1 an à 0,5 ETP (POSTE COMMUABLE EN CDI)**

**UN(e) INFIRMIER(e) AGUERRI(e) EN PSYCHIATRIE
MISSION DE MEDIATION ET COORDINATION SANTE
SUR L'ALLIER – Vichy et Cusset**

1. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Favoriser l'accès aux soins des demandeurs d'asile hébergés en structures d'hébergement Adoma d'une part et les réfugiés statutaires (Bénéficiaires d'une Protection Internationale - BPI) logés en résidences sociales Adoma d'autre part, qui se trouvent en situation particulièrement complexe au regard de leur santé physique et psychique.

Il s'agit d'un **travail de médiation** de proximité selon une **démarche de « l'aller-vers »** une **pratique du soin relationnel** ; dans une approche globale des situations, et qui peut s'inscrire dans la durée ;

La méthode de travail relève du soin relationnel (pas de prises en charge techniques).

Un recours à des interprètes sera possible.

Assurer une interface et une **coordination** avec et entre les professionnels des champs médicaux et médico-sociaux, les interprètes, et diverses institutions et dispositifs de droit commun (réseaux territorialisés) et tout particulièrement une coordination avec et entre les partenaires des **secteurs de psychiatrie** concernés ;

Participer à toute instance de **travail inter-institutionnel** existant sur les territoires d'intervention ;

Proposer de l'appui conseil concernant les problématiques de santé mentale aux divers professionnels des bailleurs concernés ;

2. ACTIVITES PRINCIPALES

L'Infirmier(e) spécialisé(e) en psychiatrie, exerce sa mission sur saisine des équipes d'intervenants sociaux qui habituellement gèrent l'ensemble des problématiques de procédures, d'accès aux droits, d'insertion et de santé.

Seuls les demandeurs d'asile ou BPI en situation particulièrement complexe et lourde feront l'objet de saisine auprès d'Intermed.

L'infirmier(e) Intermed établit ses stratégies d'intervention en concertation avec son coordinateur territorial.

1. Établir l'analyse des besoins des bénéficiaires

- Répondre aux saisines des intervenants sociaux dans les meilleurs délais ;
- Assurer une fonction de médiation fondée sur une présence de proximité, une démarche de « l'aller vers » au plus près des personnes et, si nécessaire une démarche de recherche de l'adhésion puis d'accompagnement des personnes les plus vulnérables vers le soin.
- Repérer et analyser la/les problématiques de santé de la personne pour établir une première évaluation clinique ;
- Dans le cas d'un accueil de migrants « relocalisés » venus des « Hot spots » de Grèce et d'Italie notamment, participer au 1er accueil et effectuer un premier repérage des besoins pour des orientations prioritaires vers la PASS chargée des visites médicales systématiques

2. Orienter sur les services et dispositifs locaux

- Identifier les réseaux de partenaires mobilisables notamment en matière de «santé mentale », et connaître leurs missions;
- Accompagner, parfois de manière physique les bénéficiaires vers les dispositifs de soins existants (PASS notamment) (travail d'orientation) ;
- Prendre en compte l'ensemble des problématiques/pathologies de la personne pour mobilisation adéquate des acteurs ;
- Assurer une veille dans la durée pour coordonner et prévenir toute rupture de soins entre l'ensemble des professionnels soignants et notamment entre le secteur hospitalier, tous les CMP du territoire, les partenaires libéraux et les autres dispositifs de prise en charge ;
- Le cas échéant, organiser la rencontre entre tous les secteurs concernés par une situation (fonction de coordination) et mener un travail d'analyse et de régulation autour des situations complexes.

3. Poursuivre l'accompagnement des BPI lorsque ceux-ci quittent la structure d'hébergement et accèdent à un logement ordinaire (logement accompagné ou non, social ou privé dans le diffus)

- Préparer le relogement le plus en amont possible avec le bénéficiaire et en coopération étroite avec les intervenants sociaux Adoma et les professionnels de droit commun impliqués dans les prises en charges ;
- Identifier les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre et leur adéquation contextuelle ;
- S'assurer de la mise en place effective des relais et des prises en charge par les professionnels du secteur d'accueil du bénéficiaire dans son nouveau logement ;
- Assurer une veille pour prévenir toute rupture de soins en lien avec les nouveaux référents sanitaires et sociaux de la personne.

4. Apporter autant que de besoin des éclairages professionnels en tant qu'infirmier spécialisé en santé mentale auprès des équipes des structures d'hébergement Adoma

- Conseiller sur les postures à tenir face à certaines problématiques de souffrance psychique, de troubles post-traumatiques, d'addictions ;
- Conseiller pour le repérage de situations complexes afin d'affiner les modalités de saisines ;
- Co-construire et co-organiser des séances d'informations collectives de prévention santé en direction des hébergés en proposant des thématiques appropriées

5. Contribuer aux objectifs de capitalisation d'Intermed

- Saisir toutes données utiles au suivi des dossiers patients et à l'élaboration des bilans annuels en utilisant le logiciel Intermed dans les limites prévues par la CNIL ;
- Contribuer à la préparation des bilans annuels afférents à la mission d'Intermed sur le territoire ;
- Participer aux travaux d'échanges de pratiques pilotés par l'encadrement d'Intermed ;
- Participer à d'éventuelles présentations d'Intermed lors de rencontres partenariales.

3. TERRAIN D'INTERVENTION

Poste mobile en transversalité sur les centres d'hébergement Adoma de Cusset et de Vichy.

La base administrative du poste est située sur le CADA de Cusset.

4. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Le coordinateur territorial Intermed Auvergne – Loire, par délégation de la direction régionale.

5. RELATIONS PROFESSIONNELLES

Au niveau d'Intermed : L'ensemble de l'équipe Intermed Auvergne (3 infirmiers sur Clermont-Ferrand et un coordinateur territorial).

Le pôle administratif basé à Lyon.

Au niveau d'Adoma et dans les limites du secret professionnel, il /elle établit des articulations professionnelles efficaces avec les responsables de l'hébergement et les intervenants sociaux.

Au niveau inter-partenarial : L'ensemble des partenaires de droit commun des champs sanitaire, social et médico-social et dispositifs à mobiliser dans le cadre de la mission de médiation-coordination santé.

6. AMPLITUDE HORAIRE

Poste à mi-temps, horaires et jours de travail à définir.

7. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- **SAVOIR FAIRE :**
 - **Capacité à adapter sa pratique à la spécificité des publics ciblés ;**
 - Capacité à « aller vers » et à répondre aux besoins des personnes ;
 - Capacité à poser un diagnostic infirmier ;
 - Capacité d'organisation et de force de proposition en lien avec le coordinateur et les partenaires concernés.

- Capacité d'évaluation de la faisabilité d'une prise en charge à domicile, des besoins sanitaires des personnes (y/c niveau d'urgence) ;
- Capacités à communiquer auprès de groupes de bénéficiaires, de professionnels, ou au sein d'instances inter-partenariales ;
- SAVOIR ETRE :
 - Autonomie, esprit d'initiative, sens des responsabilités ;
 - Esprit d'équipe ;
 - Dynamisme, enthousiasme, créativité, réactivité ;
 - Capacités relationnelles, et aptitudes à travailler avec des équipes pluridisciplinaires y compris des non-soignants ;
 - Disponibilité.
- AUTRE :
 - Aptitude à utiliser divers outils informatiques : Word, Excel, internet.
 - Utilisation régulière d'un progiciel de saisie de l'activité et des relèves infirmières ;
 - Possession d'un véhicule et d'un permis de conduire et accepter des déplacements quotidiens.

7.1. Formation souhaitée

Diplôme d'Etat infirmier – spécialisé en psychiatrie ;

7.2. Expérience professionnelle

Expérience probante en psychiatrie exigée ;

Expérience de publics (demandeurs d'asile – réfugiés) présentant des psycho-traumatismes liés à un parcours d'exil appréciée

7.3. Connaissances spécifiques attendues

Connaissance des publics en grande précarité psycho-sociale souhaitée.

5 ans d'expériences

Salaire : fourchette 1200 - 1390 € brut selon expérience

Envoyer votre CV et lettre de motivation : christele.boucharlat@intermed-asso.fr